

DIRECTION DE LA VIE INSTITUTIONNELLE
Service des Assemblées

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

DÉLIBÉRATIONS EXÉCUTOIRES

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 160

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 25

Votant(s) : 185

Excusé(s) : 14

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANCCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAUX, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANCCQUE, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUULT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Raphaël BLANCHARD, M. David CHATILLON, M. Thomas DUBOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, Mme Véronique MARCHET, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. Yann VELLY

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Christian BERLOT, M. Thierry BRIANÇON, M. Christophe CORBEAUX, M. Nicolas DARGENT, M. Serge HIET, M. Thierry JOBART, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Orélie MINGOLLA, M. Arnaud NININ, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, M. Kevin PONCIN, Mme Nadine POULAIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Bruno BENARD, M. Jean-Luc SENE, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 165 Contre : 0 Abstention : 0

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2021 APPROBATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-15, L.2121-23 et L.5211-1,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2021,

Considérant qu'il convient de l'adopter,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 30 septembre 2021.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-134548-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 168

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 27

Votant(s) : 195

Excusé(s) : 4

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANcqUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLEDE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANcqUE, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUULT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAU a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Jacqueline LOPATA, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Dany CHRISTOPHE, M. Christophe CORBEAUX, M. Cyrille DUTERNE, M. Serge HIET, Mme Chantal LANTENOIS, M. Julien LEPITRE, M. Denis LHOTELAIN, Mme Orélie MINGOLLA, M. Laurent PREVOST, M. Patrice MOUSEL, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Bernard THIERY, M. Vincent VERSTRAETE

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 166

Contre : 1

Abstention : 13

**TRANSPORTS PUBLICS URBAINS
CONTRAT DE CONCESSION
RÉSILIATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des transports,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le contrat de concession des transports publics urbains du 13 juillet 2006 signé avec la société MARS et ses dix-huit avenants,

Considérant la nécessité d'étendre substantiellement les services des actuels transports urbains, tout à la fois à d'autres services de mobilités, et dans l'entier ressort territorial de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant l'impossibilité légale de modifier substantiellement, par voie de conséquence, le contrat de concession des transports publics urbains du 13 juillet 2006 et de poursuivre son exécution sans apporter ces modifications,

Considérant qu'une information a été donnée à tous les Maires des communes de la Communauté urbaine du Grand Reims, lors de la Conférence des Maires du 30 septembre 2021 et à l'ensemble des conseillers communautaires, lors d'un conseil d'orientation élargi le 15 novembre 2021,

Considérant, en outre, l'ensemble des motifs en annexe à la présente délibération,

Vu le passage en Conseil d'orientation transport et mobilité

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de ne pas recourir au vote secret,

de résilier le contrat de concession des transports publics urbains signé le 13 juillet 2006 et ses dix-huit avenants, pour motif d'intérêt général, avec prise d'effet au 31 décembre 2023 à minuit, à titre prévisionnel et, au plus tard, à la date d'entrée en vigueur du nouveau contrat d'exploitation ou nouveau mode de gestion, en application de l'article VII-6 du contrat de concession,

d'autoriser Madame la Présidente à prendre toutes décisions d'exécution de la présente délibération et notamment à engager et conduire toutes discussions et négociations utiles avec la Société exploitante, afin d'assurer notamment la continuité du service public et fixer les indemnités dues à la Société concessionnaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Patrick BEDEK

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-134976-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 167

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 28

Votant(s) : 195

Excusé(s) : 4

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANcqUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISE, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANcqUE, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUULT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAU a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Jacqueline LOPATA, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Christian BERLOT, M. Dany CHRISTOPHE, M. Eric DELFORGE, M. Cyrille DUTERNE, M. Serge HIET, M. Franck JACQUET, M. Thierry JOBART, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Marie-Claire LESIEUR, Mme Véronique MARCHET, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Jean-Luc SENE, M. Bernard THIERY, M. Vincent VERSTRAETE

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 166 Contre : 1 Abstention : 12

**TRANSPORTS PUBLICS URBAINS
CONTRAT DE CONCESSION
AVENANT 19**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des transports,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le contrat de concession des transports urbains et de ses 18 avenants successifs,

Vu sa délibération n°CC-2021-264 par laquelle le Conseil communautaire a pris la décision de principe de résilier le contrat de concession pour motif d'intérêt général, avec un préavis de vingt-cinq mois, en application de l'article VII.6 du contrat,

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la continuité du service public pendant la période transitoire entre la notification de la décision de principe de la résiliation et sa prise d'effet et d'apporter des ajustements nécessaires au Contrat, s'agissant notamment de la transition énergétique et des lignes de bus à haut niveau de service,

Vu le projet d'avenant n°19,

Vu l'information donnée en Conseil d'orientation transport et mobilité élargi à l'ensemble des conseillers communautaires,

Vu le passage en Conseil d'orientation transport et mobilité

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le projet d'avenant 19 et ses annexes,

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant 19 et à prendre toutes mesures d'exécution dudit avenant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Patrick BEDEK

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-134978-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

Présent(s) : 167

Représenté(s) : 28

Excusé(s) : 4

Absent(s) : 9

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS**

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANÇQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISE, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOO, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANÇQUE, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUULT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAU a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Jacqueline LOPATA, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

**DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU ET À LA PRÉSIDENTE
COMPTE RENDU
INFORMATION AU CONSEIL**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-2 et 10,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu ses délibérations n°CC-2020-77 du 10 juillet 2020, CC-2020-171 du 24 septembre 2020, CC-2020-275 du 17 décembre 2020, CC-2021-19, CC-2021-28 du 25 mars 2021 et CC-2021-194 du 30 septembre 2021 fixant les conditions de la délégation du Conseil communautaire au Bureau et à la Présidente,

Considérant qu'il doit être rendu compte auprès de l'assemblée délibérante des actes pris en vertu de ces délégations, à chaque réunion,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte du compte-rendu des décisions prises par le Bureau communautaire et Madame la Présidente en vertu des délégations que le Conseil leur a accordées.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-134550-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 163

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 31

Votant(s) : 194

Excusé(s) : 5

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANCKUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAUX, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANCKUE, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUULT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Thierry BRIANÇON, M. Conrad CHER, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Claude GACHET, M. Charles GERMAIN, M. Serge HIET, M. André JACOB, M. Thierry JOBART, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Antoine LEMAIRE, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Thibault LOCQUARD, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Laurent PREVOST, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Sylvie PORET, M. Germain RENARD, M. Jean-Luc SENE, Mme Mounya TAGGAE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, M. Daniel VAQUETTE, M. Yann VELLY, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Philippe WATTIER

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 150 Contre : 0 Abstention : 0

RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1-1 et D.2311-15,

Vu la Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, et notamment son article 255 qui impose aux collectivités territoriales et aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu le décret n°2011-687 du 17 juin relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales,

Vu la circulaire ministérielle du 3 août 2011 précisant que ce document constitue un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement, des activités internes et des politiques mises en œuvre sur le territoire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la transmission du rapport aux membres du Conseil de développement,

Considérant l'obligation faite aux exécutifs des EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants de présenter un rapport sur leur situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de l'EPCI, les politiques qu'il mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation,

Considérant que le rapport sur la situation en matière de développement durable, intéressant le fonctionnement de l'EPCI, les politiques qu'il mène sur son territoire, les orientations et les programmes de nature à améliorer cette situation, doit faire l'objet d'une présentation en conseil préalablement aux débats sur le projet de budget,

Vu le passage en Conseil d'orientation aménagement

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

après examen de son contenu, de prendre acte du rapport de développement durable de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Anne DESVERONNIERES

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-133064-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 163

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 31

Votant(s) : 194

Excusé(s) : 5

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAUX, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQUE, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUULT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Vincent BENNEZON, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Sarah DA COSTA, M. Eric DELFORGE, M. Charles GOSSARD, M. Thierry JOBART, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Catherine MALAISÉ, M. Bernard THIERY, M. Philippe WATTIER

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 183 Contre : 0 Abstention : 1

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le règlement intérieur du Conseil communautaire,

Considérant que l'élaboration du budget primitif est précédée, pour les établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, d'une phase préalable constituée d'un débat d'orientations budgétaires,

Considérant que ce débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif,

Vu le passage en Conseil d'orientation ressources

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2022.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Jean-Marc ROZE

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 161

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 193

Excusé(s) : 6

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISE, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAU a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno COCHEMÉ, M. Christophe CORBEAUX, Mme Valérie CORDEBAR, M. Nicolas DARGENT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, M. Franck JACQUET, Mme Martine JOLLY, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Marie-Claire LESIEUR, Mme Véronique MARCHET, M. Laurent PREVOST, Mme Agathe MOUGENOT, Mme Sylvie PORET, M. Jean-Marc ROZE, M. Patrick TCHANGA, M. Yann VELLY

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 166 Contre : 3 Abstention : 4

DÉCISIONS MODIFICATIVES 3

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant la nécessité de procéder à certaines adaptations budgétaires pour l'année 2021,

Considérant que le Conseil communautaire peut adopter le budget par un vote global, à la double condition que le budget soit présenté par chapitre et article et qu'un débat préalable ait lieu permettant de constater l'assentiment de la totalité ou de la majorité des conseillers présents sur le budget,

Considérant, qu'après débat effectif, dans la mesure où un vote formel sur chacun des chapitres n'est pas obligatoire, il appartient cependant au conseil de se prononcer sur les modalités de vote,

Considérant qu'il convient de fixer les montants définitifs, pour l'année 2021, des remboursements des frais de fonctionnement des services mutualisés entre la Ville de Reims et la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que, dans le cadre de l'exercice de ses compétences, la Communauté urbaine du Grand Reims doit faire face à un certain nombre de dépenses à répartir entre les différents budgets,

Considérant que ces dépenses, enregistrées au budget principal, doivent donner lieu à remboursement par chacun des budgets annexes, de l'eau potable, de l'assainissement, des transports publics, des ordures ménagères, de l'archéologie et de la boucle locale, afin de faire supporter à chacun d'eux l'ensemble des charges correspondant à l'activité qu'il décrit,

Considérant que les budgets ZAC et parcs d'activités doivent rembourser au budget principal, au budget eau potable et/ou au budget assainissement, les dépenses enregistrées au titre de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre,

Considérant que les compétences de l'eau potable et de l'assainissement sont gérées au sein d'une direction unique, ces budgets doivent faire face à un certain nombre de dépenses mutualisées à répartir entre eux,

Considérant que le budget des ordures ménagères doit se voir rembourser par le budget assainissement les charges relatives à la valorisation des boues de la station d'épuration,

Considérant que le budget principal doit rembourser aux différents budgets concernés la part des recettes qu'il a perçues au titre des mises à disposition de services,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de recourir, comme modalités d'adoption des décisions modificatives, à un vote par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres,

d'autoriser, par les présentes décisions modificatives, l'ouverture des crédits additionnels désignés dans les tableaux ci-annexés pour les budgets principal et annexes des transports publics de personnes, des ordures ménagères, du Phare de Verzenay, du camping de Val de Vesle, de l'eau potable, de l'assainissement, de la ZAC de Bezannes, du parc d'activités de la Husselle, de la zone d'activités du Val des Bois, de la ZAE de Pontfaverger-Moronvilliers,

de fixer les montants définitifs des remboursements de mises à disposition des services pour l'année 2021 à :
- 23 691 412 € pour les services de la Communauté urbaine du Grand Reims au profit de la Ville de Reims,
- 3 399 855 € pour les services de la Ville de Reims au profit de la Communauté urbaine du Grand Reims,

d'effectuer les flux comptables inter budgets conformément aux tableaux ci-annexés pour 2021.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Jean-Pierre FORTUNÉ

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021.

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 161

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 193

Excusé(s) : 6

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISE, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAU a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Anny DESSOY, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCQUE, M. Pascal GARNOTEL, M. Charles GOSSARD, M. André JACOB, M. Franck JACQUET, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, Mme Sylvie PORET, M. Jean-Luc SENE, M. Bernard THIERY, M. Léo TYBURCE, M. Bernard WEILER

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 167 Contre : 0 Abstention : 4

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DÉFINITIVES 2021
ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PROVISOIRES 2022

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts, notamment l'article 1609 nonies C,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2017-16 du 19 janvier 2017 adoptant le protocole financier général qui définit les modalités de détermination des attributions de compensation et qui affirme le principe de neutralité budgétaire et fiscale dans le cadre de la création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les rapports des Commissions Locales d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) des 24 février 2017, 20 septembre 2017, 12 septembre 2018 et 10 septembre 2019,

Vu sa délibération n°CC-2020-172 du 19 novembre 2020 fixant le montant des attributions de compensation définitives au titre de l'année 2020 et provisoires au titre de 2021,

Considérant l'actualisation des statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims votée lors de la séance du Conseil communautaire du 25 mars 2021 par laquelle la compétence scolaire et périscolaire est restituée à la commune de Les Mesneux à compter de la rentrée scolaire 2021,

Considérant que l'attribution de compensation « scolaire et périscolaire », telle que définie dans les rapports CLECT des 20 septembre 2017 et 12 septembre 2018, versée par la commune de Les Mesneux à la Communauté urbaine du Grand Reims, est, en conséquence, réduite au prorata temporis en 2021 et supprimée en 2022,

Considérant l'absence de transfert de compétences de la Communauté urbaine du Grand Reims vers ses communes ou des communes membres vers la Communauté urbaine du Grand Reims en 2021 pour toutes les autres communes,

Considérant qu'il y a lieu d'adopter les attributions de compensation définitives au titre de l'année 2021,

Considérant qu'en l'absence de transfert de compétences, les attributions de compensation définitives au titre de 2021 sont égales aux attributions définitives au titre de 2020 issues de sa délibération n°CC-2020-172 du 19 novembre 2020,

Considérant qu'il y a lieu d'adopter les attributions de compensation provisoires au titre de l'année 2022,

Considérant, qu'à ce jour, il n'est prévu aucun transfert de compétences entre la Communauté urbaine du Grand Reims et ses communes membres en 2022,

Considérant la reconduction des attributions de compensation dite de neutralisation fiscale telles que définies dans la délibération du Conseil communautaire du 29 juin 2017,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de fixer les attributions de compensation définitives de l'année 2021 et les attributions de compensation provisoires de l'année 2022 des communes membres de la Communauté urbaine du Grand Reims de la manière suivante :

COMMUNE	Montant des Attributions de compensation définitives 2021 - en €	Montant des Attributions de compensation provisoires 2022 - en €
ANTHENAY	-11 318	-11 318
AOUGNY	101	101
ARCIS-LE-PONSART	-74 606	-74 606
AUBERIVE	-48 084	-48 084
AUBILLY	-13 415	-13 415
AUMENANCOURT	-205 177	-205 177
BASLIEUX-LES-FISMES	-78 871	-78 871
BAZANCOURT	617 467	617 467
BEAUMONT-SUR-VESLE	-105 149	-105 149
BEINE-NAUROY	-126 428	-126 428
BERMERICOURT	-32 962	-32 962
BERRU	-19 496	-19 496
BETHENIVILLE	-134 663	-134 663
BETHENY	130 415	130 415
BEZANNES	181 192	181 192
BILLY-LE-GRAND	-20 107	-20 107
BLIGNY	-20 881	-20 881
BOUILLY	-42 777	-42 777
BOULEUSE	-11 370	-11 370
BOULT-SUR-SUIPPE	-254 599	-254 599
BOURGOGNE-FRESNE	-155 806	-155 806
BOUVANCOURT	-68 807	-68 807
BRANSCOURT	-56 965	-56 965
BREUIL-SUR-VESLE	-60 921	-60 921
BRIMONT	-84 385	-84 385
BROUILLET	-15 618	-15 618
CAUREL	10 404	10 404
CAUROY-LES-HERMONVILLE	-62 646	-62 646
CERNAY-LES-REIMS	243 178	243 178
CHALONS-SUR-VESLE	-24 233	-24 233
CHAMBRECY	-29 586	-29 586
CHAMERY	-73 824	-73 824
CHAMPFLEURY	127 836	127 836
CHAMPIGNY	102 735	102 735
CHAUMUZY	-47 433	-47 433
CHENAY	-33 647	-33 647
CHIGNY-LES-ROSES	-108 967	-108 967
CORMICY	-267 146	-267 146

CORMONTREUIL	1 189 165	1 189 165
COULOMMES-LA-MONTAGNE	-61 333	-61 333
COURCELLES-SAPICOURT	-73 363	-73 363
COURCY	-133 538	-133 538
COURLANDON	-45 481	-45 481
COURMAS	-39 939	-39 939
COURTAGNON	-22 139	-22 139
COURVILLE	-98 615	-98 615
CRUGNY	-138 167	-138 167
CUISLES	-20 807	-20 807
DONTRIEN	-40 313	-40 313
ECUEIL	-89 183	-89 183
EPOYE	-76 655	-76 655
FAVEROLLES-ET-COEMY	-90 377	-90 377
FISMES	-997 849	-997 849
GERMIGNY	-40 324	-40 324
GUEUX	42 917	42 917
HERMONVILLE	-316 577	-316 577
HEUTREGIVILLE	-80 502	-80 502
HOURGES	-21 988	-21 988
ISLES-SUR-SUIPPE	1 956	1 956
JANVRY	-22 329	-22 329
JONCHERY-SUR-VESLE	-478 204	-478 204
JONQUERY	-22 339	-22 339
JOUY-LES-REIMS	-52 455	-52 455
LAGERY	-21 908	-21 908
LAVANNES	-4 122	-4 122
LES MESNEUX	-89 753	-41 737
LES PETITES LOGES	59 052	59 052
LHERY	11 267	11 267
LOIVRE	-233 865	-233 865
LUDES	-120 250	-120 250
MAGNEUX	-47 811	-47 811
MAILLY-CHAMPAGNE	-158 244	-158 244
MARFAUX	-16 833	-16 833
MERFY	-164 501	-164 501
MERY-PREMECY	-5 745	-5 745
MONTBRE	-42 057	-42 057
MONTIGNY-SUR-VESLE	-105 114	-105 114
MONT-SUR-COURVILLE	-33 126	-33 126
MUIZON	48 511	48 511
NOGENT-L'ABBESSE	-72 434	-72 434
OLIZY	-24 245	-24 245
ORMES	322 759	322 759
PARGNY-LES-REIMS	-90 761	-90 761
PEVY	-65 380	-65 380
POILLY	10 794	10 794
POMACLE	87 603	87 603
PONTFAVERGER-MORONVILLIERS	-291 856	-291 856
POUILLON	-99 053	-99 053
POURCY	-32 160	-32 160
PROSNES	-80 916	-80 916
PROUILLY	-131 285	-131 285
PRUNAY	82 623	82 623

PUISIEULX	-14 256	-14 256
REIMS	22 927 140	22 927 140
RILLY-LA-MONTAGNE	-139 845	-139 845
ROMAIN	-61 071	-61 071
ROMIGNY	-14 528	-14 528
ROSNAY	-60 387	-60 387
SACY	-91 208	-91 208
SAINT-BRICE-COURCELLES	2 473 435	2 473 435
SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE	-58 122	-58 122
SAINT-EUPHRAISE-ET-CLAIRIZET	-44 595	-44 595
SAINT-GILLES	-50 912	-50 912
SAINT-HILAIRE-LE-PETIT	-34 525	-34 525
SAINT-LEONARD	52 681	52 681
SAINT-MARTIN-L'HEUREUX	-17 526	-17 526
SAINT-MASMES	-89 512	-89 512
SAINT-SOUPLET-SUR-PY	-29 187	-29 187
SAINT-THIERRY	-121 658	-121 658
SARCY	-36 140	-36 140
SAVIGNY-SUR-ARDRES	-41 379	-41 379
SELLES	-54 064	-54 064
SEPT-SAULX	-73 607	-73 607
SERMIERS	-133 525	-133 525
SERZY-ET-PRIN	-41 257	-41 257
SILLERY	335 611	335 611
TAISSY	274 697	274 697
THIL	-61 345	-61 345
THILLOIS	-109 116	-109 116
TINQUEUX	40 172	40 172
TRAMERY	-6 005	-6 005
TREPAIL	-103 224	-103 224
TRESLON	-44 075	-44 075
TRIGNY	-73 945	-73 945
TROIS-PUITS	-10 049	-10 049
UNCHAIR	-39 908	-39 908
VAL-DE-VESLE	184 404	184 404
VANDEUIL	-42 732	-42 732
VAUDEMANGE	-45 786	-45 786
VAUDESINCOURT	-26 879	-26 879
VENTELAY	-50 407	-50 407
VERZENAY	-168 383	-168 383
VERZY	-187 974	-187 974
VILLE-DOMMANGE	-57 300	-57 300
VILLE-EN-SELVE	-55 066	-55 066
VILLE-EN-TARDENOIS	-123 461	-123 461
VILLERS-ALLERAND	-108 721	-108 721
VILLERS-AUX-NOEUDS	-17 979	-17 979
VILLERS-FRANQUEUX	-59 479	-59 479
VILLERS-MARMERY	-97 592	-97 592
VRIGNY	-7 897	-7 897
WARMERIVILLE	-432 018	-432 018
WITRY-LES-REIMS	-498 416	-498 416

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Jean-Pierre FORTUNÉ

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-134413-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 160

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 192

Excusé(s) : 7

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANCQUE, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Paul-Vincent ARISTON, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Sarah DA COSTA, Mme Anny DESSOY, M. Martial DUPIN, M. Cyrille DUTERNE, M. André JACOB, Mme Cathy LAURIN, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, Mme Marie-Thérèse PICOT, Mme Sylvie PORET, Mme Monique ROUSSEL, Mme Mounya TAGGAE, M. Yann VELLY

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 174 Contre : 1 Abstention : 0

**LOGICIEL DE GESTION FINANCIÈRE E SEDIT
MODALITÉS DE FINANCEMENT DE L'ACQUISITION
CONVENTION AVEC LA VILLE DE REIMS**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le marché n°2021-93 du 01 février 2021 conclu par la Communauté urbaine du Grand Reims avec l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) pour l'acquisition de la solution logicielle de gestion financière E SEDIT GF de la société Berger Levrault,

Considérant que seule une entité pouvait contractualiser avec l'UGAP et qu'en conséquence la Communauté urbaine du Grand Reims a supporté seule les coûts d'acquisition du logiciel,

Considérant que la Ville de Reims doit rembourser à la Communauté urbaine du Grand Reims la part de la dépense d'acquisition lui incombant, à savoir, 47%,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention, avec la Ville de Reims, permettant le remboursement par la Ville à la Communauté urbaine du Grand Reims de la quote-part des dépenses liées à l'acquisition de la solution logicielle E SEDIT de Berger LEVRAULT, soit 115 943 €.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Jean-Pierre FORTUNÉ

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-134305-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 160

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 192

Excusé(s) : 7

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANCQUE, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAU a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Aurélien DERULLE, M. Raymond AYALA, M. François BARONNET, Mme Laurence BILLY, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Anny DESSOY, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, M. Franck JACQUET, Mme Martine JOLLY, Mme Cathy LAURIN, Mme Zabbaou LIMAN, M. Francis MUNIER, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick TCHANGA, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Bernard WEILER

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 169 Contre : 3 Abstention : 0

ADMISSION EN NON VALEUR

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'autorisation permanente et générale accordée par Madame la Présidente à Madame la Trésorière Principale de poursuivre, par mise en demeure et toutes poursuites subséquentes, les redevables retardataires des produits émis par la Communauté urbaine du Grand Reims, et fixant les seuils des poursuites pour la durée du mandat,

Considérant que Madame la Trésorière Principale du Centre des Finances Publiques de Reims Municipale a justifié des motifs qui la placent dans l'impossibilité de poursuivre le recouvrement de diverses sommes pour lesquelles elle se trouve en possession des titres,

Considérant, qu'en conséquence, Madame la Trésorière Principale du Centre des Finances Publiques de Reims Municipale propose à l'admission en non-valeur des listes de diverses créances,

Considérant que le montant des admissions en non-valeur pourra être diminué en fonction des recouvrements reçus entre la date d'édition des listes et la date du conseil,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables dont les montants s'élèvent à 6 478,17 € TTC pour le budget principal, 67 749,12 € HT pour le budget eau, 86 879,46 € HT pour le budget assainissement, 795,32 € HT pour le budget Transport, 827,15 € TTC pour le budget ordures ménagères, 37,55 € TTC pour le budget Phare, et 648,73 € HT pour le budget Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal - Eau - Assainissement - Transport - OM - Phare - SPANC.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Jean-Pierre FORTUNÉ

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-132544-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 160

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 192

Excusé(s) : 7

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANCKUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Charles GERMAIN, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANCKUE, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAU a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Aurélien DERULLE, Mme Florence BERTHON, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Anny DESSOY, M. Serge HIET, M. André JACOB, M. Franck JACQUET, Mme Martine JOLLY, Mme Cathy LAURIN, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Agathe MOUGENOT, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET, M. Jean-Luc SENE

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 171 Contre : 0 Abstention : 1

CRÉANCES ÉTEINTES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les listes de créances éteintes proposées par Madame la Trésorière principale du centre des finances publiques de Reims Municipale,

Considérant que la M14 et M49 ne prévoient pas l'adoption d'une délibération pour les créances éteintes mais que l'instruction DGFIP 2014 01 2048 du 2 mai 2014, opposable au comptable public, le prévoit et que des trésoriers ont été mis en débet par la Chambre régionale des comptes pour constatation de créances éteintes en l'absence de délibération,

Considérant que la créance est éteinte lorsqu'une décision de justice extérieure définitive prononce son irrécouvrabilité,

Considérant que celle-ci s'impose à la Communauté urbaine du Grand Reims et s'oppose à toute action en recouvrement,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'admettre en créances éteintes les montants de 2 204,08 € TTC pour le budget principal, 23 319,94 € HT pour le budget de l'eau, 25 138,46 € HT pour le budget assainissement, et 947,50 € HT pour le budget ordures ménagères.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal - Eau - Assainissement - OM.

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Jean-Pierre FORTUNÉ

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-130937-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 159

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 33

Votant(s) : 192

Excusé(s) : 7

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISE, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINNE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUULT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, M. Cédric CHEVALIER, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Cyrille DUTERNE, M. André JACOB, M. Franck JACQUET, M. Thierry JOBART, Mme Véronique MARCHET, M. Francis MUNIER, M. Daniel VAQUETTE

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 181 Contre : 0 Abstention : 0

SOUTIEN AUX ACTIONS DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ PATRIMOINE NATUREL AIDES FINANCIÈRES À LA BIODIVERSITÉ ET AU PATRIMOINE NATUREL

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims, et sa compétence « Soutien aux actions de préservation de la biodiversité »,

Vu sa délibération n°CC-2020-179 du 19 novembre 2020 adoptant le règlement d'aides pour le soutien aux investissements en faveur de la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel,

Vu l'avis favorable de la commission d'attribution des aides émis lors de la réunion du 6 octobre 2021,

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims peut apporter son soutien au financement de projets d'équipement sous forme d'une subvention d'équipement pour des actions de préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel,

Vu le passage en Conseil d'orientation aménagement

Vu le passage en Conférence de territoire Reims Métropole,

Vu le passage en Conférence de territoire Vallée de la Suippe,

Vu le passage en Conférence de territoire Beine Bourgogne,

Vu le passage en Conférence de territoire Champagne Vesle,

Vu le passage en Conférence de territoire Fismes Ardre et Vesle,

Vu le passage en Conférence de territoire Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer les subventions d'investissement suivantes :

- 10 000 € à la commune de Boulton-sur-Suippe pour l'aménagement du Parc de la Poupie mettant en valeur le peuplier noir vieux de plusieurs siècles,

- 1 350 € à la commune de Courtagnon pour un aménagement paysager au cœur du village,
- 33 000 € à la commune de Verzenay pour le réaménagement complet du parc central et de son kiosque à musique,
- 10 560 € à la commune de Rilly-la-Montagne pour le réaménagement paysager de la cour de la maison des associations au cœur du bourg,
- 7 669 € à la commune de Cormontreuil pour la création d'une forêt urbaine de 300 m² au Parc de l'Humanisme,
- 23 313,50 € à la commune de Bazancourt pour la replantation de la zone humide et la création du verger à « maraude » au Parc de Gersheim,
- 13 973,60 € à la commune de Courville pour la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine naturel du domaine des étangs,
- 1 877,50 € à la commune de Pomacle pour recréer une diversité des zones végétalisées majeures de la commune par la ré-introduction de bulbes vivaces, issus de milieux naturels endémiques.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Patrice BARRIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-133701-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 159

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 33

Votant(s) : 192

Excusé(s) : 7

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANCCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISE, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANCCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUULT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Denis BOUVILLE, M. Cédric CHEVALIER, Mme Sarah DA COSTA, M. Pascal HARLAUT, M. Thierry JOBART, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Véronique MARCHET, Mme Orélie MINGOLLA, M. Laurent PREVOST, M. Francis MUNIER, Mme Annie PERRARD, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Patrick TCHANGA

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 169 Contre : 0 Abstention : 0

C3C pôle services urbains

**ECOLES DES COMMUNES DE CHAUMUZY ET VILLE EN TARDENOIS
TRANSPORTS PUBLICS NON URBAINS
CONVENTION D'AFFRÈTEMENT ET DE PARTENARIAT AVEC LA RÉGION GRAND EST**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2017-359 du 23 novembre 2017 autorisant la signature de la convention relative au transfert de la compétence « transports publics réguliers de personnes » signée le 30 décembre 2017 avec la Région Grand Est,

Vu sa délibération n°CC-2018-339 du 17 décembre 2018 autorisant la signature de la convention d'affrètement et de partenariat avec la Région Grand Est lui confiant l'organisation et la gestion de plusieurs circuits scolaires transportant des élèves de primaires du pôle territorial du Tardenois,

Considérant que cette convention signée le 5 décembre 2018 a pris fin le 31 août 2021,

Considérant la nécessité de prolonger ce partenariat au travers d'une nouvelle convention prenant en compte les évolutions de la carte scolaire, dans un souci de concevoir un schéma de transport complémentaire pérenne et respectueux des dynamiques économiques des réseaux interurbains et scolaires,

Considérant le projet de convention d'affrètement et de partenariat entre la Région Grand Est et la Communauté urbaine du Grand Reims annexé à la présente délibération visant à confier à la Région Grand Est l'organisation et l'exécution des circuits scolaires et méridiens qui desservent les écoles de Ville en Tardenois et de Chaumuzy,

Vu le passage en Conseil d'orientation transport et mobilité

Vu le passage en Conférence de territoire Tardenois,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'affrètement et de partenariat avec la Région Grand Est relative aux circuits scolaires et méridiens qui desservent les écoles de Chaumuzy et Ville en Tardenois et prendre tous les actes nécessaires à son exécution.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Patrick BEDEK

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-134572-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 159

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 33

Votant(s) : 192

Excusé(s) : 7

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISE, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAULT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Jacques AMMOURA, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Aurélien DERULLE, M. François BARONNET, Mme Laurence BILLY, M. Denis BOUDVILLE, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Stéphane GOMBAUD, M. Pascal HARLAUT, M. Franck JACQUET, M. Pascal LABELLE, M. Eric LEGER, Mme Marie-Claire LESIEUR, Mme Catherine MALAISÉ, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, Mme Laure MILLER, M. Laurent PREVOST, Mme Agathe MOUGENOT, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Christophe POINS, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick TCHANGA, M. Alain WANSCHOOR

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 161 Contre : 1 Abstention : 1

CONVENTION D'UTILITÉ SOCIALE DU FOYER RÉMOIS 2019-2025 AVENANT 1

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment ses articles L.445-1 et suivants et R.445-1 et suivants,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la délibération n°CC-2017-257 du 28 septembre 2017 indiquant le souhait de la Communauté urbaine du Grand Reims d'être signataire des CUS des organismes HLM disposant d'un patrimoine sur le territoire communautaire,

Vu sa délibération n°CC-2019-344 du 19 décembre 2019 approuvant la CUS du Foyer Rémois,

Vu le projet d'avenant n°1 à la CUS du Foyer Rémois 2019-2025 adressé à la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que les Conventions d'Utilité Sociales (CUS) des organismes HLM 2011-2016 ont été prorogées jusqu'au 31 décembre 2019,

Considérant que les organismes HLM sont tenus de proposer un projet de Convention d'Utilité Sociale pour la période 2019-2025 celles-ci devant être signées avant le 31 décembre 2019, avec effet au 1^{er} juillet 2019,

Considérant que les organismes HLM sont tenus d'associer les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dotés d'un Plan Local de L'Habitat à l'élaboration des dispositions de la CUS relatives aux immeubles situés sur leur territoire,

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims a été associée à la démarche d'élaboration de l'ensemble des CUS des organismes HLM de son territoire,

Considérant que les EPCI sont signataires de droit pour les organismes HLM qui leur sont rattachés et peuvent également décider d'être signataires pour les autres organismes disposant d'un patrimoine sur leur territoire,

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims souhaite être signataire des CUS des organismes HLM,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°1 à la Convention d'Utilité Sociale du Foyer Rémois 2019-2025, sous réserve de maintenir une concertation sur les nouveaux plans de mise en vente de leur patrimoine HLM et dans le respect des objectifs du Plan Local de l'Habitat de la Communauté urbaine du Grand Reims 2019-2024 et de la Convention Intercommunale d'Attribution de la Communauté urbaine du Grand Reims 2019-2024.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-133826-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 159

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 33

Votant(s) : 192

Excusé(s) : 7

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISE, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINNE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Jean MICHEL, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUULT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAU a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Aurélien DERULLE, M. Raymond AYALA, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, M. Denis BOUDVILLE, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, Mme Audrey GARDEBLED, Mme Laurence GARUS, M. Stéphane GOMBAUD, Mme Muriel JACQUIOT, M. Stéphane LANG, Mme Cathy LAURIN, Mme Zabbaou LIMAN, M. Christophe MAHUET, Mme Véronique MARCHET, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Jean MICHEL, M. Laurent PREVOST, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Jean-Christophe POINS, M. Philippe SALMON, M. Jean-Luc SENE, M. Alain TOULLEC, M. Vincent VERSTRAETE, M. Alain WANSCHOOR

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 162 Contre : 1 Abstention : 0

CONVENTION D'UTILITÉ SOCIALE DE REIMS HABITAT 2021-2026

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment ses articles L.445-1 et suivants et R.445-1 et suivants,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2017-257 du 28 septembre 2017 indiquant le souhait de la Communauté urbaine du Grand Reims d'être signataire des CUS des organismes HLM disposant d'un patrimoine sur le territoire communautaire,

Vu le projet de CUS 2021-2026 de Reims habitat adressé à la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que les Conventions d'Utilité Sociales (CUS) des organismes HLM 2011-2016 ont été prorogées jusqu'au 31 décembre 2019,

Considérant que les organismes HLM sont tenus de proposer un projet de Convention d'Utilité Sociale pour la période 2019-2025 celles-ci devant être signées avant le 31 décembre 2019, avec effet au 1^{er} juillet 2019.

Considérant le report de deux années accordé par l'Etat à Reims habitat pour élaborer sa CUS, et que celle-ci doit donc être signée avant le 31 décembre 2021,

Considérant que les organismes HLM sont tenus d'associer les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dotés d'un Plan Local de l'Habitat à l'élaboration des dispositions de la CUS relatives aux immeubles situés sur leur territoire,

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims a été associée à la démarche d'élaboration de la CUS de Reims habitat,

Considérant que les EPCI sont signataires de droit pour les organismes HLM qui leur sont rattachés, et peuvent également décider d'être signataires pour les autres organismes disposant d'un patrimoine sur leur territoire,

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims est de droit signataire de la CUS de Reims habitat, organisme rattaché,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer la Convention d'Utilité Sociale 2021-2026 de Reims habitat, sous réserve de maintenir une concertation sur les nouveaux plans de mise en vente de leur patrimoine HLM et dans le respect des objectifs du Plan Local de l'Habitat de la Communauté urbaine du Grand Reims 2019-2024 et de la Convention Intercommunale d'Attribution de la Communauté urbaine du Grand Reims 2019-2024.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-133828-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINNE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Aurélien DERULLE, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe CORBEAUX, M. Jean-Louis FARARD, Mme Audrey GARDEBLED, M. Serge HIET, M. Thierry JOBART, Mme Marie-Claire LESIEUR, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Francis MUNIER, Mme Sylvie PORET, M. Patrick TCHANGA, M. Bernard THIERY, M. Léo TYBURCE, M. Vincent VERSTRAETE, M. Bernard WEILER

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 171 Contre : 0 Abstention : 1

**OFFICE PUBLIC HABITAT REIMS HABITAT
OPÉRATION DE FUSION
AUGMENTATION DE CAPITAL
MODIFICATION DES STATUTS
REPRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1521-1 et suivants, L.1522-1 et suivants et L.1524-5,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment ses articles L.411-2-1, L.423-1 et suivants, et L.481-1 et suivants,

Vu le Code du Commerce et notamment ses articles L.233-3, L.225-135 et L.430-2,

Vu la Loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (loi ELAN),

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2021-136 du 24 juin 2021 portant approbation de la création d'une société d'économie mixte SEM REIMS HABITAT entre la Communauté urbaine du Grand Reims et la CDC HABITAT-ADESTIA,

Vu la signature des statuts en date du 6 août 2021,

Vu l'immatriculation de la SEM REIMS HABITAT par le Tribunal de commerce de Reims le 8 septembre 2021 au RCS de Reims,

Vu le courrier du Crédit Agricole du 23 juillet 2021 confirmant la prise de participation au capital de la SEM tout en prenant acte des modalités de distribution des dividendes tels que définis dans le pacte d'actionnaires du 6 août 2021 conclus entre la Communauté urbaine du Grand Reims et la société ADESTIA,

Considérant qu'à compter du 1^{er} janvier 2021, un organisme HLM qui gère moins de 12 000 Logements doit rejoindre un groupe d'organismes de logement social au sens des dispositions de l'article L.423-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Considérant que l'Office Public de l'Habitat Reims habitat qui gérait à fin 2020, au sens de la loi ELAN, un ensemble de logements et de résidences constituant un patrimoine de 10 745 logements et 563 équivalents-logements (notamment les résidences sociales ou résidences-foyers), est soumis à cette obligation légale,

Considérant qu'aux termes des dispositions de l'article L.423-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation : « *Les organismes mentionnés aux articles L.411-2 et L.481-1 peuvent constituer entre eux, afin d'améliorer*

l'efficacité de leur activité, un groupe d'organismes de logement social (...) »,

1°) soit en formant un ensemble de sociétés comportant majoritairement des organismes mentionnés aux mêmes articles L.411-2 et L.481-1, lorsque l'un d'entre eux ou une autre société contrôle directement ou indirectement les autres, que ce contrôle soit exercé seul au sens des I et II de l'article L.233-3 du code de commerce ou conjointement au sens du III du même article L.233-3 ;

2°) soit en formant un ensemble constitué d'une société de coordination au sens de l'article L.423-1-2 du présent code et des détenteurs de son capital. (...). »

Création de la SEM agréée

Considérant qu'afin de se conformer aux dispositions de la loi ELAN et d'apporter une réponse pérenne et adaptée aux ambitions de la Communauté urbaine du Grand Reims et de l'OPH Reims habitat et d'accompagner la SEM absorbante sur un Plan à Moyen Terme renforcé (PMT) et particulièrement sur des opérations de développement en centre-ville et centre bourg et des actions de rénovation notamment énergétique du parc de l'OPH Reims habitat, par délibération n°CC-2021-136 du 24 juin 2021 et par résolution n°8-2 du 25 juin 2021, la Communauté urbaine du Grand Reims, collectivité de rattachement de l'Office Public de l'Habitat Reims habitat et la société ADESTIA, filiale de CDC Habitat, elle-même filiale de Caisse des dépôts - Banque des territoires, ont approuvé le principe d'une opération de fusion absorption de l'OPH Reims habitat au sein d'une SEM agréée adossée au « Groupe d'Organismes de Logement Social »,

Considérant que tout en garantissant l'autonomie et l'identité de chaque organisme de logement social et en privilégiant la prééminence de la décision locale, par le biais de sa filiale ADESTIA, le groupe CDC Habitat, dont la stratégie repose sur un ancrage local, concourt à la réalisation des objectifs fixés à la Caisse des Dépôts et des Consignations par le Gouvernement, qui incluent notamment le soutien aux organismes dans le cadre de restructuration du tissu HLM et à l'accroissement des programmes de construction/amélioration de logements sociaux,

Considérant que cette opération se traduit par une fusion absorption de l'OPH Reims habitat au sein d'une SEM agréée sur le fondement des dispositions de l'article L.481-1 du Code de la Construction et de l'Habitation et de l'adossement de la SEM agréée au « Groupe d'Organismes de Logement Social » que constitue CDC Habitat, dans les conditions de l'article L.423-1-1, par une intégration au capital de la SEM, via sa filiale ADESTIA, permettant ainsi de répondre aux obligations de la loi ELAN,

Considérant que pour rappel, à titre transitoire, les caractéristiques principales de la SEM approuvées par délibération n°CC-2021-136 du 24 juin 2021 qui avaient vocation à évoluer sur la base de la valorisation de l'OPH Reims habitat à fin 2021, du montant de l'apport de CDC Habitat et d'une participation du Crédit Agricole, étaient les suivantes :

le capital social initial était de 225 000 € réparti en 2250 actions de 100 € :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage	Capital
CUGR	1 688	75	168 750 €
CDC HABITAT – ADESTIA	562	25	56 250 €
Total	2 250	100	225 000 €

Considérant par ailleurs, que conformément aux dispositions des articles L.481-1 et R.481-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement a rendu un avis favorable de la demande d'agrément logement social de la SEM du 27 septembre 2021, la demande d'agrément logement social en cours d'instruction a été adressée le 29 septembre 2021 à la Ministre en charge du logement et après consultation, le comité économique et social (CSE) de l'OPH a rendu un avis favorable sur le projet de fusion du 27 septembre 2021,

Considérant que cette première étape doit se poursuivre en application des dispositions de l'article 411-2-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, selon lequel un office public de l'habitat, peut, par voie de fusion ou de scission, transmettre son patrimoine à une ou plusieurs sociétés d'habitations à loyer modéré ou à une ou plusieurs sociétés d'économie mixte de même catégorie, par la valorisation de l'apport de l'OPH Reims Habitat à la nouvelle société absorbante,

Valorisation de l'OPH Reims habitat et conclusion du traité de fusion

Considérant que l'opération consiste en l'apport par l'OPH Reims habitat, par voie de fusion, de l'ensemble de ses droits et obligations à la SEM REIMS HABITAT, qui succéderait ainsi à l'OPH dans l'ensemble de ses droits, biens et obligations, et ce, à titre universel et corrélativement, à la dissolution de l'OPH sans liquidation puisque l'intégralité de son patrimoine ayant été transmis à la SEM REIMS HABITAT,

Considérant qu'en contrepartie de l'apport de l'OPH, et en tant que collectivité de rattachement de l'OPH, la Communauté urbaine du Grand Reims recevra les actions émises par la SEM REIMS HABITAT,

Considérant que la valorisation de l'apport par l'OPH Reims habitat calculée sur la base des comptes de l'OPH Reims habitat de l'exercice clos au 31 décembre 2021 a été établie à partir d'un état intermédiaire arrêté au 31 août 2021 puis complétée d'une extrapolation jusqu'au 31 décembre 2021 étant étendu que ces comptes donneront lieu à des ajustements de montants définitifs des comptes 2021 clos et approuvés courant 2022,

Considérant que le patrimoine apporté de la société absorbée sera inscrit dans les comptes de la société bénéficiaire pour la valeur nette comptable des actifs et des passifs transférés à la date d'effet du transfert,

Considérant que la SEM REIMS HABITAT étant à ce stade sans activité et sans patrimoine, seul le capital social, sera, dès lors, pris en compte dans le processus de fusion absorption,

Considérant que selon la méthode de valorisation des éléments d'actifs et de passifs fondée sur la valeur nette comptable, prévue à l'article L.411-2.1 du code de la Construction et de l'Habitation

- l'actif apporté comprendrait à la date du 31 décembre 2021, sans que cette désignation puisse être considérée comme limitative, les biens et droits ci-après désignés évalués à leur valeur nette comptable (capitaux propres non réévalués) conformément aux dispositions de l'article L.411-2-1, II° du Code de la Construction et de l'Habitation :

Valeur nette comptable (montants arrondis à l'euro le plus proche)

- Immobilisations incorporelles	858 594 €
- Immobilisations corporelles	430 939 037 €
- Immobilisations corporelles en cours	51 304 571 €
- Immobilisations financières	1 729 512 €
- Actif non immobilisé	112 289 326 €

TOTAL : **597 121 040 €**

- Le passif estimé de l'OPH au 31 décembre 2021 ressort à :

Valeur comptable (montants arrondis à l'euro le plus proche)

- Provisions pour risques et charges	1 453 442 €
- Dettes financières et assimilées	417 127 862 €
- Clients créditeurs	318 285 €
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 791 963 €
- Dettes fiscales et sociales	7 869 842 €
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 628 304 €
- Autres dettes et produits constatés d'avance	161 133 €

TOTAL : **444 350 831 €**

Considérant ainsi, que les éléments d'actifs évalués à la valeur nette comptable estimative (capitaux propres non réévalués) au 31 décembre 2021 s'élèveraient à 597 121 040 € et le passif pris en charge à la même date à 444 350 831 €,

Considérant que le montant de l'actif net apporté par l'OPH Reims habitat s'élèverait donc comptablement au 31 décembre 2021 à 152 770 209 €,

Considérant que la formalisation de l'opération de fusion se traduit obligatoirement par la conclusion d'un traité de fusion,

Considérant que le projet de traité, annexé à la présente délibération, prévoit notamment :
- les effets de la fusion,

- la désignation et l'évaluation du patrimoine transmis,
- les dispositions générales et les déclarations,
- la rémunération des apports,
- la dissolution sans liquidation de l'OPH absorbé.

Prime de fusion

Considérant que la rémunération des apports en actions de la collectivité de rattachement de l'office public de l'habitat est fixée sur la base du rapport des capitaux propres non réévalués respectifs des organismes et du nombre d'actions composant le capital de la société,

Considérant que l'opération de fusion par absorption de l'OPH au sein de la SEM, nécessite, au préalable, une réduction de capital de 225 000 € à 189 000 €, par réduction du montant nominal de chacune des actions de la société de 100 à 84 € (soit une réduction de 16 € par action),

Considérant que la réduction du capital a pour objet de libérer une prime de fusion, que les actionnaires devront faire approuver en assemblée ainsi que la SEM en assemblée générale extraordinaire,

Considérant que calculée par différence entre la valeur nette des biens et droits apportés par l'OPH, soit 152 770 209 € et la valeur nominale des actions créées par la société absorbante à titre d'augmentation du capital de 128 326 968 €, elle s'élèvera à 24 443 241 €. Elle sera inscrite au passif du bilan de la société absorbante,

Considérant que la prime de fusion sur laquelle porteront les droits de tous les actionnaires, anciens et nouveaux, servira notamment à la reconstitution des subventions d'investissement ainsi qu'au règlement des frais découlant directement de l'opération de fusion, dans le respect des règles comptables en vigueur, des éventuels ajustements sur la valeur nette de l'apport consenti provenant de diminutions ou d'augmentations d'éléments d'actif ou de passif, constatés postérieurement à la réalisation de la fusion et nés auparavant, et de tout ajustement liés aux méthodes comptables découlant de la fusion,

Considérant qu'issue de la réduction du capital nécessaire à l'affectation de la prime de fusion, la répartition du capital détaillée revêt qu'un caractère temporaire, l'augmentation de capital née de la fusion permettra de maintenir la conformité du capital social détenu par la collectivité dans la SEM,

<u>Répartition du capital de la SEM avant augmentation</u>	<u>ADESTIA</u>	<u>CUGR</u>	<u>Total</u>
Répartition de l'actionnariat avant fusion	562	1 688	2 250
Répartition des actions émises	0	1 527 702	1 527 702
Répartition de l'actionnariat après fusion	562	1 529 390	1 529 952
Répartition de l'actionnariat de SEM après fusion en %	0,04%	99,96%	100,00%

Considérant que la réalisation de cette opération est assortie des conditions suspensives suivantes :

- obtention de l'agrément logement social par la SEM REIMS HABITAT,
- avis favorable de l'autorité de la concurrence en conformité avec les dispositions de l'article L.430-2 du Code de Commerce,
- approbation de la fusion par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la SEM REIMS HABITAT,
- approbation de la fusion par le Conseil d'Administration de l'OPH Reims habitat,
- avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement sur la fusion, suivie le cas échéant d'un arrêté préfectoral actant la dissolution sans liquidation de l'OPH en conséquence de la fusion,

Considérant que la date d'effet de la fusion, au plan juridique, sera effective au 31 décembre 2021,

L'augmentation du capital de la SEM

Considérant que l'opération de la fusion entraîne une transmission du patrimoine de l'OPH à la SEM REIMS HABITAT dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de la fusion,

Considérant qu'il comprendra tous les biens, droits appartenant à l'OPH à cette date, sans exception et valeurs. La SEM REIMS HABITAT sera débitrice des créanciers de l'OPH en lieu et place de celui-ci, sans que cette substitution entraîne novation à leur égard,

Considérant qu'en contrepartie de l'apport de l'OPH, et en tant que collectivité de rattachement de l'OPH, la Communauté urbaine du Grand Reims recevrait les actions émises par la SEM REIMS HABITAT,

Considérant qu'en outre, la filiale ADESTIA qui s'est substituée à la Caisse des Dépôts, au capital de la SEM REIMS HABITAT, voit sa participation augmentée, par la souscription à une augmentation de capital à hauteur de 45.000.000 €. Cette souscription permettrait de renforcer les fonds propres de l'organisme fusionné et de réduire la participation du collège public sous le seuil de 85 %,

Considérant qu'au surplus, la prise de participation du Crédit Agricole du Nord Est dans le capital de la SEM Reims Habitat à hauteur de 2 M€ contribue également à l'augmentation du capital,

Considérant qu'après la fusion de l'OPH avec la SEM REIMS HABITAT et sous l'effet de l'augmentation de capital en numéraire d'un montant total de 47 000 000 €, le capital social sera porté à 174 963 012 €,

Considérant que cette augmentation de capital serait réalisée par l'émission de 552 941 actions nouvelles d'un montant nominal de 84 € chacune, assorties d'une prime d'émission d'un montant de 1 € par action,

Considérant que dans les conditions prévues à l'article L.225-135 du Code de Commerce, l'augmentation de capital étant réservée à ADESTIA, filiale de la Caisse des Dépôts et au Crédit Agricole qui ont proposé de souscrire à la totalité de cette augmentation respectivement à hauteur de 45 000 000 € et 2 000 000 €, le droit préférentiel de souscription des actionnaires sera supprimé,

Considérant ainsi, que sous réserve de la réalisation des opérations de fusion et des augmentations de capital, le nouveau capital social de la SEM serait de 174 963 012 €, divisé en 2 082 893 actions de 84 € de valeur nominale chacune selon la répartition suivante :

- Communauté urbaine du Grand Reims : 73,43 %
- ADESTIA : 25,44 %
- Crédit agricole : 1,13 %

Répartition définitive du capital de la SEM

	ADESTIA	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS	CREDIT AGRICOLE	TOTAL
Répartition de l'actionariat avant augmentation du capital en nombre d'actions	562	1 529 390		1 529 952
Après l'augmentation de capital de 47 M€	529 412	0	23 529	552 941
Répartition de l'actionariat après fusion	529 974	1 529 390	23 529	2 082 893
Répartition en %	25,44%	73,43%	1,13%	100,00%

La composition du conseil d'administration

Considérant que la nouvelle répartition du capital social de la SEM REIMS HABITAT entraîne une modification de la répartition de sièges au conseil d'administration,

Considérant que le conseil d'administration sera composé de dix-huit (18) membres dont douze (12) réservés à la communauté urbaine du Grand Reims en application des dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, selon la répartition suivante :

- douze (12) sièges représentant la Communauté Urbaine du Grand Reims,
- trois (3) représentants la société ADESTIA,
- deux (2) représentant les locataires de logements sociaux élus conformément aux dispositions des articles L. 481-6 et R. 481-6 du Code de la construction et de l'habitation,
- un (1) représentant le Crédit Agricole,

Les modifications des statuts

Considérant que ces modifications impliquent également une modification statutaire en ses articles 6, 7 et 16-1 tenant respectivement aux apports en numéraire, au capital social et à la composition du conseil d'administration, les autres dispositions restant inchangées,

Vu le projet des statuts modifié annexé à la présente délibération,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver la réduction du capital actuel de la SEM de 225 000 € à 189 000 €, par réduction du montant nominal de chacune des actions de la société de 100 à 84 € (soit une réduction de 16 € par action), conformément aux analyses financières réalisées,

d'approuver l'opération de fusion par voie d'absorption de l'OPH Reims habitat Champagne Ardenne par la SEM REIMS HABITAT, en application de l'article L.411-2-1 du Code de la Construction et de l'Habitation autorisant l'absorption d'un office public de l'habitat par une société d'économie mixte agréée en matière de construction et de gestion de logements sociaux,

d'approuver l'augmentation de capital subséquente à la fusion d'un montant de 128 326 968 € au bénéfice de la Communauté urbaine Grand Reims, portant le capital social après réduction de capital de la SEM REIMS HABITAT de 189 000 € à 128 515 968 € par la création de 1 527 702 actions nouvelles, étant rappelé que la valeur nominale d'une action s'élève à 84 €,

d'approuver le projet de traité de fusion tel qu'annexé à la présente délibération,

d'autoriser en conséquence les représentants de la Communauté urbaine du Grand Reims au conseil d'administration de la SEM REIMS HABITAT et à l'assemblée générale de cette dernière à approuver le projet de traité de fusion, la fusion et l'augmentation de capital subséquente à la fusion,

d'approuver le projet d'augmentation de capital en numéraire de la SEM REIMS HABITAT d'un montant de 46 447 044 € par l'émission de 552 941 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 84 € chacune et assortie d'une prime d'émission de 1 €, chacune, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit d'ADESTIA et du Crédit Agricole,

d'autoriser, en conséquence, les représentants de la Communauté urbaine du Grand Reims au conseil d'administration de la SEM REIMS HABITAT et à l'assemblée générale de cette dernière à approuver ladite augmentation de capital de la SEM HABITAT,

d'approuver le projet des statuts modifiés de la SEM REIMS HABITAT, tels qu'annexés à la présente délibération,

d'autoriser, en conséquence, les représentants de la Communauté urbaine du Grand Reims à l'assemblée générale extraordinaire à approuver les modifications statutaires de la SEM REIMS HABITAT telles qu'annexées à la présente délibération,

d'autoriser la limitation de la représentation de la Communauté urbaine du Grand Reims au sein du conseil d'administration de la SEM à 12 sièges (en lieu et place de sa fraction maximale de 14 sièges), afin de pouvoir organiser la représentation du Crédit Agricole sans affecter la représentation d'ADESTIA ; de sorte que la part privée du conseil d'administration disposerait de 6 sièges à répartir comme suit :

- Adestia : 3 sièges
- Crédit agricole : 1 siège
- représentants des locataires : 2 sièges

de renoncer à l'unanimité au scrutin secret pour les désignations des représentants,

de désigner les administrateurs au sein du conseil d'administration de la SEM à savoir :

- Monsieur Vincent VERSTRAETE,
- Madame Badia ALLARD,
- Monsieur Philippe SALMON,
- Monsieur Alain TOULLEC,
- Monsieur Alain WANSCHOOR,

- Monsieur Xavier ALBERTINI,
- Madame Marie-Thérèse PICOT,
- Monsieur Franck NOËL,
- Monsieur Raphael BLANCHARD,
- Monsieur Dominique POTAR,
- Madame Evelyne QUENTIN,
- Madame Anne DESVERONNIERES,

d'autoriser Madame la Présidente à signer les documents afférents nécessaires au processus de fusion.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-135156-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANcqUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANcqUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAU a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Raymond AYALA, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Brigitte BLONDEAU, M. David CHATILLON, M. Michel HUTASSE, M. Frédéric LEPAN, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, Mme Zabbaou LIMAN, Mme Véronique MARCHET, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Jean-Christophe POINS, M. Guy RIFFÉ, M. André TETENOIRE, M. Léo TYBURCE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 170 Contre : 0 Abstention : 1

**DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ NATUREL
TRAITÉ DE CONCESSION DE LA VILLE DE REIMS
INTÉGRATION DES COMMUNES DE CHIGNY-LES-ROSES, LUDES, MAILLY-CHAMPAGNE ET SAINT-
BRICE-COURCELLES
CONVENTION DE CONCESSION
AVENANT 3**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment son article L.5215-20,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment son article L.3213-1, qui exclut de son champ d'application les contrats de concession de services conclus avec un opérateur économique lorsqu'il bénéficie, en vertu d'une disposition légalement prise, d'un droit exclusif,

Vu le Code de l'Energie, notamment son article L.111-53 disposant que GRDF, société gestionnaire des réseaux publics de distribution de gaz naturel issue de la séparation entre les activités de gestion du réseau public de distribution et les activités de production ou de fourniture, assure la gestion des réseaux publics de distribution de gaz dans sa zone de desserte exclusive,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la convention de concession du traité pour la distribution de gaz naturel sur le territoire de la ville de Reims, ainsi que ses avenants n°1 et n°2,

Vu les conventions de concession pour le service public de la distribution de gaz naturel sur le territoire des communes de Chigny-les-Roses, Ludes, Mailly-Champagne et Saint-Brice-Courcelles,

Considérant qu'en vertu de l'article L.5215-20 du CGCT, la compétence relative aux concessions de la distribution publique de gaz est une compétence obligatoire des communautés urbaines,

Considérant que la Ville de Reims, ainsi que les communes de Chigny-les-Roses, Ludes, Mailly-Champagne et Saint-Brice-Courcelles, disposent d'un réseau de distribution publique de gaz naturel et font partie de la zone de desserte exclusive de GRDF,

Considérant que les conventions de concession applicables sur le territoire des quatre communes précitées arrivent à échéance au cours des années 2022 et 2023,

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims et GRDF ont convenu d'intégrer dans la convention de concession gaz de la Ville de Reims, élargie par avenant n°2 aux territoires des communes de Bétheny, Jonchery-sur-Vesle, Rilly-la-Montagne et Witry-lès-Reims, le périmètre des quatre communes précitées,

Vu le passage en Conférence de territoire Reims Métropole

Vu le passage en Conférence de territoire Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer, avec GRDF, l'avenant n°3 à la convention de concession du traité de concession pour la distribution publique en gaz naturel de la ville de Reims, afin d'y intégrer les communes de Chigny-les-Roses, Ludes, Mailly-Champagne et Saint-Brice-Courcelles, tel qu'annexé.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-132936-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISE, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINNE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Christophe CORBEAUX, M. Thomas DUBOIS, M. Serge HIET, M. André JACOB, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, Mme Cathy LAURIN, Mme Orélie MINGOLLA, M. Jean-Christophe POINS, M. Jean-Luc SENE, Mme Mounya TAGGAE, M. Yann VELLY, M. Jean-Marie VIEVILLE

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 172 Contre : 3 Abstention : 2

**FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES
DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ETAT
CONVENTION 2021-2024 AVEC LA DIRECTION INTERDIOCÉSAIN DE L'ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE DE REIMS ARDENNES CHALONS**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Éducation et notamment les articles L.442-5 et suivants,

Vu la Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 sur l'école de la confiance n°2019-791 du 26 juillet 2019 portant l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la circulaire n°2012-025 du 15 février 2012,

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims se doit d'accompagner la scolarité des élèves des établissements privés catholiques d'enseignement du 1^{er} degré sous contrat d'association avec l'Etat, pour les communes pour lesquelles elle est en charge de la compétence scolaire, en élémentaire et en maternelle, suite à l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans,

Considérant que, sur le territoire du Grand Reims les écoles concernées sont :

- l'école Jeanne d'Arc de Rilly-la-Montagne (pôle Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims),
- l'école du Val des Bois à Warmeriville (pôle Vallée de la Suippe),
- l'école Sainte Macre à Fismes (pôle Fismes Ardre et Vesle).

Considérant les échanges entre la Communauté urbaine du Grand Reims et la Direction Interdiocésaine de l'Enseignement Catholique de Reims Ardenne et Châlons, en vue de la mise en place d'une convention cadre fixant les engagements des parties sur les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024,

Vu le passage en Conseil d'orientation éducation

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de fixer pour les trois années scolaires, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, la participation de la Communauté urbaine du Grand Reims aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association avec l'Etat, à savoir :

- 1 635,22 € pour un élève scolarisé en maternelle,
- 543,38 € pour un élève scolarisé en élémentaire,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention avec la Direction Interdiocésaine de l'Enseignement Catholique de Reims Ardennes Châlons, fixant pour les 3 années scolaires précitées, la participation de la Communauté urbaine du Grand Reims aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat, ainsi que les engagements des deux parties.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Katia BEAUJARD

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-134495-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINNE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Edouard BARON, M. Vincent BENNEZON, M. Thierry BRIANÇON, M. Conrad CHER, Mme Sarah DA COSTA, M. Thomas DUBOIS, M. Cyrille DUTERNE, M. Claude GACHET, M. Charles GOSSARD, M. André JACOB, M. Franck JACQUET, Mme Martine JOLLY, Mme Chantal LANTENOIS, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Léo TYBURCE, M. Bernard WEILER

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 172 Contre : 0 Abstention : 1

**COMMUNES DE BAZANCOURT, BOULT-SUR-SUIPPE ET POMACLE
ZONE AGRO-RESSOURCES DE POMACLE/BAZANCOURT
CONVENTION AVEC LA SAFER GRAND EST
AVENANT 1**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC- du autorisant la signature de la convention cadre n° CP 51 18 0015 02 d'une durée de 5 ans signée le 3 septembre 2019 avec la SAFER Grand Est, portant, notamment, mise en réserve de terres sur les communes de Boulton sur Suipe, Bazancourt, Brimont, Bergnicourt et Saint-Remy-Le-Petit en perspective de futurs échanges fonciers,

Vu le projet d'avenant n°1 par lequel la Communauté urbaine du Grand Reims confie à la SAFER une mission de recherche foncière sur les communes de Pomacle, Bazancourt et Boulton sur Suipe,

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims souhaite développer la zone Agro-Ressources située actuellement sur les communes de Pomacle et Bazancourt tout en organisant l'espace et les infrastructures nécessaires à ce pôle et qu'il convient, en conséquence, de maîtriser le foncier situé entre le bâti actuel et la déviation de Pomacle, sur les communes de Pomacle, Bazancourt et Boulton sur Suipe,

Considérant que dans ce cadre il convient de confier à la SAFER une mission de recherche et de négociation foncière par le biais d'un avenant n°1 à la convention cadre du 3 septembre 2019,

Vu le passage en Conférence de territoire Vallée de la Suipe

Vu le passage en Conférence de territoire Beine Bourgogne,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer un avenant n°1 à la convention cadre n° CP 51 18 0015 02 du 3 septembre 2019 en vue de confier une mission de recherche et de négociation foncière à la SAFER Grand Est, dans le cadre de l'extension de la zone Agro-Ressources de Pomacle/Bazancourt.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Cédric CHEVALIER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-133660-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINNE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUULT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. François BARONNET, Mme Florence BERTHON, M. Thierry BRIANÇON, M. Conrad CHER, M. Christophe CORBEAUX, Mme Anny DESSOY, M. Thomas DUBOIS, M. André JACOB, M. Franck JACQUET, Mme Cathy LAURIN, M. Antoine LEMAIRE, Mme Marie-Claire LESIEUR, Mme Zabbaou LIMAN, M. Laurent PREVOST, Mme Sylvie PORET, M. Jean-Luc SENE, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 173 Contre : 0 Abstention : 0

FORMATION DES ÉLUS LOCAUX

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu la Loi n°2021-771 du 17 juin 2021 ratifiant les ordonnances n°2021-45 du 20 janvier 2021 et n°2021-71 du 27 janvier 2021 portant réforme de la formation des élus locaux,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération CC-2020-94 du 20 juillet 2020 relative à la formation des élus dans le cadre de l'exercice de leur mandat,

Considérant que la compétence formation n'a pas été transférée à la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant que le Conseil communautaire doit délibérer dans un délai de six mois suivant la publication de la loi ratifiant l'ordonnance sur l'opportunité d'instaurer des outils communs pour développer la formation liée à l'exercice du mandat des élus des communes membres,

Considérant que la formation des élus de la Communauté urbaine du Grand Reims est assurée dans des conditions satisfaisantes,

Considérant qu'il n'est pas nécessaire à ce jour de mettre en place des outils de mutualisation de la formation entre les communes membres et la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de maintenir les dispositions relatives à la formation des élus de la Communauté urbaine du Grand Reims telles que définies dans la délibération CC-2020-94 du 20 juillet 2020,

de ne pas introduire, à ce stade, d'outils de mutualisation de la formation entre les communes membres et la Communauté urbaine du Grand Reims.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-125969-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINNE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUULT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Thierry BRIANÇON, M. Conrad CHER, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Sarah DA COSTA, M. Charles GERMAIN, M. Charles GOSSARD, M. André JACOB, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean-Luc SENE

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 176 Contre : 0 Abstention : 1

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PLAN DE FORMATION TRIENNAL 2021-2023

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale, modifiée,

Vu la Loi n°84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la Loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la Loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la Loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'ordonnance n°2017-53 du 19 janvier 2017 portant diverses dispositions relatives au compte personnel d'activité, à la formation et à la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Comité Technique du 22 octobre 2021,

Considérant que la loi du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la Fonction Publique Territoriale introduit le droit à la formation et l'obligation d'élaborer un plan de formation, soumis à l'avis du Comité Technique,

Considérant que l'article 164 de la Loi du 27 janvier 2017 relative à l'Égalité et à la Citoyenneté modifie l'article 7 de la Loi n°84-594 du 12 juillet 1984 afin de rendre obligatoire la présentation du plan de formation à l'organe délibérant,

Considérant que le plan de formation est le cadre de référence de la politique de formation, qu'il a été élaboré sous la forme d'un document prévisionnel triennal 2021 – 2023, autour d'axes stratégiques et de projets de services pris en compte pour l'identification des besoins en compétences et en accompagnement au changement,

Considérant que les axes stratégiques définis dans le cadre de ce plan de formation triennal sont : le développement des compétences métiers, les formations liées à la sécurité et aux conditions de travail, le développement des compétences managériales, le développement des compétences numériques et la lutte contre l'illectronisme, les valeurs du service public et la citoyenneté, l'égalité femmes-hommes, la laïcité, l'écologie, la sensibilisation au handicap, le réapprentissage des savoirs de base et la préparation aux concours et aux examens, les compétences formatives et l'accompagnement à la mise en place du télétravail,

Considérant que le plan de formation intègre également le développement des réseaux professionnels, les formations statutaires obligatoires, les formations à la prévention des risques professionnels, permis et habilitations, les formations de perfectionnement et l'accompagnement des projets individuels des agents,

Considérant que ces axes pourront, au cours de la période retenue, faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins plus spécifiques de certains des agents ou des services, et qu'il sera alors possible de compléter l'actuelle proposition pour l'adapter aux besoins de la collectivité et aux sollicitations des directions et services,

Considérant que sur la base d'une cotisation annuelle de 0,9% de la masse salariale de la collectivité, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) développe un large champ d'actions pour construire et mettre en œuvre des formations professionnelles obligatoires ou non, répondant au développement des compétences des agents, à leur évolution de carrière et à leur adaptation aux évolutions des métiers et des organisations, et que de ce fait, il est notre partenaire privilégié,

Considérant qu'outre ce partenariat et en fonction des objectifs de formation exprimés par les services et les agents, la Communauté urbaine du Grand Reims fait également appel à des prestataires extérieurs ou à des formateurs internes,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le plan de formation triennal 2021-2023, tel qu'annexé.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal et aux budgets annexes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-133005A-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINNE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRault a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. François BARONNET, M. Thierry BRIANÇON, M. Jérôme FORTIER, M. André JACOB, M. Thierry JOBART, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Dominique POTAR, M. Jean-Luc SENE

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 175 Contre : 0 Abstention : 6

ETAT DES EMPLOIS MODIFICATIONS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du travail et notamment son article L. 1224-3,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34 précisant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Vu la Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu la circulaire interministérielle du 23 mars 1995 fixant l'état des emplois, à compter du 1^{er} janvier 1996, modifiée,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2020-250 du 17 décembre 2020 relative à l'attribution du régime indemnitaire,

Vu les comités techniques des 22 octobre et 8 novembre 2021,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de créer et de supprimer les emplois de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Considérant les nécessités d'organisation et l'évolution des carrières des agents,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de modifier l'état des emplois comme suit :

- de créer :

à la direction du développement économique, commerce et enseignement supérieur et au pôle ressources, par redéploiement de postes vacants, en vue du transfert à la Communauté urbaine du Grand Reims, le 1^{er} janvier 2022, des salariés de l'association « Invest in Reims » dont l'activité est reprise en régie dans le cadre d'un service public administratif conformément à la délibération n°CC-2021-202 du 30 septembre 2021, six postes, à savoir un poste d'administrateur, trois postes d'attaché et deux postes de rédacteur et d'autoriser

Madame la Présidente à signer des contrats à durée indéterminée sur le fondement de l'article L.1224-3 du Code du Travail, pour le recrutement de six agents qui seront rémunérés dans les conditions suivantes en vigueur à la date de la présente délibération :

- à la direction du développement économique, commerce et enseignement supérieur :
 - . un(e) directeur(trice) de projet « prospection exogène » par référence à la rémunération attachée au II^e chevron du 8^e échelon hors échelle B bis du grade d'administrateur hors classe, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
 - . un(e) directeur(trice) adjoint(e) en charge de l'intelligence économique, des ressources et de la communication par référence à l'indice majoré fixe afférent au 8^e échelon du grade d'attaché territorial, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
 - . un(e) chargé(e) de mission « implantation/installation » par référence à l'indice majoré fixe afférent au 6^e échelon du grade d'attaché territorial avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
 - . un(e) chargé(e) de mission « communication » et un(e) chargé(e) de mission « e-marketing » par référence à l'indice majoré fixe afférent respectivement au 7^e échelon et au 6^e échelon du grade de rédacteur territorial principal de 2^e classe avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- au pôle Ressources, un(e) chargé(e) de mission « évaluation des politiques publiques » par référence à l'indice majoré fixe afférent au 6^e échelon du grade d'attaché territorial avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- de transformer :
 - au pôle territorial Vallée de la Suippe, un poste vacant d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles à temps incomplet en poste d'adjoint technique à temps incomplet afin de mettre en adéquation le grade du poste avec celui de son nouvel occupant,
 - à la direction de la communication, au service communication multimédia, un poste d'adjoint d'animation en poste d'animateur en vue de promouvoir son occupant inscrit sur la liste d'aptitude dans le cadre de la promotion interne et dont le niveau de compétences relève de la catégorie B,
 - au pôle territorial Beine-Bourgogne, un poste d'agent social à temps complet en poste d'auxiliaire de puériculture à temps complet en vue de nommer un agent lauréat du concours et dont les nouvelles missions correspondent à ce grade,
 - à la direction des déchets et de la propreté, au service régie – collecte (est), un poste d'adjoint technique en poste d'agent de maîtrise en vue de nommer son occupant inscrit sur la liste d'aptitude dans le cadre de la promotion interne, et dont le niveau de compétences et les capacités d'encadrement permettent cette nomination,
 - à la direction du développement économique, commerce et enseignement supérieur, un poste d'adjoint administratif en poste de rédacteur en vue de nommer son occupant, inscrit sur la liste d'aptitude dans le cadre de la promotion interne, et dont l'évolution des missions permet cette promotion,
- d'autoriser, Madame la Présidente à signer un contrat sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, pour le recrutement, à la direction des systèmes d'information et des télécommunications, au service études, projets et gestion applicative, d'un technicien analyste programmeur, sur un poste vacant existant au tableau des emplois figurant à l'annexe 1. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe 349, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal et aux budgets annexes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-132173A-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAUX, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINNE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRault a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Paul-Vincent ARISTON, M. Aurélien DERULLE, M. Thierry BRIANÇON, M. Christophe CORBEAUX, M. Cyrille DUTERNE, M. Jérôme FORTIER, Mme Laurence GARUS, M. André JACOB, Mme Martine JOLLY, M. Pascal LABELLE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Véronique MARCHET, M. Dimitri OUDIN, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, Mme Catherine VAUTRIN, M. Bernard WEILER

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 171 Contre : 1 Abstention : 1

**GIP MAISON GRAND EST EUROPE
CONVENTION CONSTITUTIVE
MODIFICATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°CC-2020-251 du 17 décembre 2020 relatif à l'adhésion au Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Maison Grand Est Europe » en tant que membre fondateur,

Vu le procès-verbal de l'Assemblée générale du GIP « Maison Grand Est Europe » du 9 septembre 2021 approuvant les modifications techniques de la convention constitutive du Groupement,

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims est membre fondateur du GIP « Maison Grand Est Europe », créé par arrêté préfectoral du 6 juillet 2021,

Considérant, que lors, de son assemblée générale constitutive réunie le 9 septembre 2021, les membres du GIP ont statué à l'unanimité sur des modifications techniques à la convention constitutive du groupement,

Considérant que ces modifications portent sur les points suivants :

- la modification du régime comptable applicable au groupement d'intérêt public, précisant que la gestion du groupement est assurée selon les règles du droit public et que « Le groupement applique le référentiel budgétaire et comptable M57 »,
- la précision des modalités de représentation au sein de l'assemblée générale : « par une seule personne, titulaire ou suppléant, disposant d'un nombre de voix équivalent à ses droits statutaires »,
- l'introduction d'une souplesse d'organisation avec la possibilité de prévoir des réunions de l'Assemblée générale « soit en présentiel soit à distance »,
- la dénomination du groupement. « Il est également appelé Grand Est-Europe ou GE-Europe »,

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims doit formaliser son accord sur les propositions de modification,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention constitutive modifiée du Groupement d'Intérêt Public « Maison Grand Est Europe » telle qu'annexée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22
novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-134492-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINNE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Jean-Pierre ARNAUD, Mme Florence BERTHON, M. Cédric CHEVALIER, M. André JACOB, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, Mme Cathy LAURIN, Mme Véronique MARCHET, M. Laurent PREVOST, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Marie-Thérèse PICOT, Mme Sylvie PORET, M. Bernard THIERY

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 176 Contre : 0 Abstention : 0

C3C pôle services urbains

**PARCS DE STATIONNEMENT EN OUVRAGE ERLON, BUIRETTE, GAMBETTA, CATHÉDRALE ET HÔTEL
DE VILLE
DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC
RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2020**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1411-3,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la convention de délégation de service public du 11 février 1991 du parc de stationnement en ouvrage Erlon,

Vu la convention de délégation de service public du 28 juin 1991 du parc de stationnement en ouvrage Buirette,

Vu la convention de délégation de service public du 16 février 1994 du parc de stationnement en ouvrage Gambetta,

Vu la convention de délégation de service public du 24 février 2011 du parc de stationnement en ouvrage Cathédrale,

Vu la convention de délégation de service public du 21 juillet 2016 du parc de stationnement en ouvrage Hôtel de Ville,

Vu les rapports d'activités de chacun des cinq parcs en ouvrages délégués susvisés,

Vu le passage en Conseil d'orientation transport et mobilité

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte de la communication des rapports annuels 2020 des délégations de service public des cinq parcs de stationnement en ouvrages Erlon, Buirette, Gambetta, Cathédrale et Hôtel de Ville confiés à la SAEM Champagne Parc Auto, tels qu'annexés à la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

La Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

Catherine VAUTRIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-133328-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINNE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRault a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Raymond AYALA, M. Vincent BENNEZON, Mme Florence BERTHON, M. Charles GOSSARD, M. Nicolas HABARE, M. André JACOB, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Colette MACQUART, Mme Catherine MALAISÉ, M. Laurent PREVOST, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Yann VELLY

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 175 Contre : 0 Abstention : 1

GESTION DES DÉCHETS
MARCHÉ DE FOURNITURE POUR L'ACQUISITION DE CONTENEURS ENTERRÉS
CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LES BAILLEURS
DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES SPÉCIFIQUE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L.2113-6 à 2113-8, qui définissent la constitution de groupements de commande permettant la coordination et le regroupement des achats de plusieurs acheteurs en mutualisant les procédures et qui prévoient la signature d'une convention entre les membres du groupement,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la décision n°BC-2021-104 du Bureau communautaire du 14 octobre 2021 autorisant la signature d'une convention de groupement de commandes avec le Foyer Rémois, Plurial Novilia et Reims habitat en vue de l'acquisition de conteneurs enterrés,

Considérant la nécessité de procéder au choix d'un membre titulaire et d'un membre suppléant parmi les membres de la commission d'appel d'offres de la Communauté urbaine du Grand Reims, afin de siéger à la commission d'appel d'offres spécifique au groupement de commandes précité,

Considérant les projets de renouvellement urbain et de réhabilitation engagés sur le territoire de la Communauté et pour lesquels la gestion des déchets est intégrée,

Vu le passage en Conseil d'orientation déchets

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de renoncer, à l'unanimité, au scrutin secret pour cette désignation,

de désigner, parmi les membres de la commission d'appel d'offres, un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger à la commission d'appel d'offres spécifique du groupement de commandes relatif à l'acquisition de conteneurs enterrés, en qualité de représentant de la Communauté urbaine du Grand Reims à savoir :

- Monsieur Mario ROSSI, membre titulaire,
- Monsieur André SECONDE, membre suppléant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Pascal LORIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-133763-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISE, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAUX, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINNE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. François BARONNET, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Valérie CORDEBAR, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Martine JOLLY, M. Laurent PREVOST, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Freddy THOMAS, M. Bernard WEILER

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 178 Contre : 0 Abstention : 0

**SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT
PROJETS DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DU PÔLE TERRITORIAL FISMES ARDRE ET VESLE
APPROBATION
DEMANDE D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté Urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté Urbaine du Grand Reims,

Vu sa délibération n°2018-223 du 27 septembre 2018 relative à l'actualisation du zonage d'assainissement de l'ex-territoire de la communauté de communes Fismes Ardre et Vesle,

Vu la délibération du 11 avril 2019 du Conseil municipal de Breuil sur Vesle modifiant le projet de zonage d'assainissement non collectif en assainissement collectif,

Considérant que la Communauté urbaine du Grand Reims est compétente en matière d'assainissement,

Considérant la volonté de la Communauté urbaine du Grand Reims de poursuivre la mise en place des systèmes d'assainissement collectif et non collectif sur les communes du pôle territorial Fismes Ardre et Vesle,

Considérant l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale dont les remarques seront intégrées dans les rapports d'enquête publique,

Considérant la nécessité de modifier les projets de zonage approuvés par délibération du 27 septembre 2018 et d'approuver le nouveau projet de zonage intégrant la commune de Breuil sur vesle en assainissement collectif,

Vu le passage en Conseil d'orientation eau et assainissement

Vu le passage en Conférence de territoire Fismes Ardre et Vesle,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver la modification du projet du zonage d'assainissement de la commune de Breuil-sur-Vesle,

d'approuver les projets de zonage du Pôle Territorial de Fismes Ardre et Vesle à savoir :

- le projet de zonage d'assainissement collectif des 14 communes suivantes : Breuil sur vesle, Courlandon,

Courville , Crugny, Fismes, Jonchery-sir-Vesle, Magneux, Mont-sur-Courville, Montigny-sur-Vesle, Pévy, Prouilly, Saint-Gilles, Vandeuil et Ventelay.

- le projet de zonage d'assainissement non collectif des 6 communes suivantes : Arcis-le-Ponsart, Baslieux-les-Fismes, Bouvancourt, Hourges, Romain et Unchair.

d'autoriser Madame la Présidente à solliciter l'ouverture de l'enquête publique pour l'approbation de ce zonage.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Assainissement.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Francis BLIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-132330-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINNE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRault a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Edouard BARON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, Mme Sarah DA COSTA, M. Eric DELFORGE, M. Cyrille DUTERNE, M. Jérôme FORTIER, M. Claude GACHET, M. Vincent GUY, M. André JACOB, Mme Cathy LAURIN, Mme Marie-Claire LESIEUR, Mme Véronique MARCHET, Mme Sylvie PORET, M. Jean-Marie VIEVILLE

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 174 Contre : 0 Abstention : 0

**PROJET AZHUREV
CONTRAT DE COLLABORATION AVEC LE CNRS
AVENANT 1**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2004-338 du 21 avril 2004 portant transposition de la directive 2000/60/CE du Parlement Européen et du Conseil du 23 octobre 2000, établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau,

Vu la Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques,

Vu la Loi n°2009-967 du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle 1 de l'Environnement,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Seine-Normandie en vigueur et son programme de mesures,

Vu l'appel à projet du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable du 18 juillet 2011,

Vu sa délibération n°CC-137-11 du 12 septembre 2011 du Conseil communautaire de Reims Métropole autorisant la participation de la Communauté urbaine du Grand Reims à l'appel à projet lancé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable en collaboration avec le bureau d'étude SINBIO,

Vu le courrier du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable du 27 février 2012,

Vu sa délibération n°CC-2016-184 du 12 décembre 2016 du Conseil communautaire de Reims Métropole autorisant Madame la Présidente à signer la convention avec le Centre National de la Recherche Scientifique,

Vu sa délibération n°CC-2018-297 du 17 décembre 2018 autorisant Madame la Présidente à signer le contrat de collaboration fixant les modalités financières avec le Centre National de la Recherche Scientifique,

Considérant l'intérêt de la Communauté urbaine du Grand Reims de mieux maîtriser l'impact sur le milieu naturel de ses eaux usées et pluviales,

Considérant que ce projet, s'il est concluant, est susceptible d'être généralisé à l'ensemble des eaux usées et pluviales générées par l'agglomération,

Considérant que l'expérimentation doit être prolongée afin de conforter les premières conclusions,

Vu le passage en Conseil d'orientation eau et assainissement

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant 1 de prolongation du contrat de collaboration relatif aux modalités financières avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour le compte du Laboratoire Réactions et Génie des Procédés (LRGP) pour la période 2022-2025.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Francis BLIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-132771-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINNE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRault a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 190 Contre : 0 Abstention : 0

COMMUNES DE VERZY ET DE VERZENAY
TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT
VALIDATION DE L'ÉCHÉANCIER

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2224-7 à L.2224-12 et R.2224-6 à R.2224-16,

Vu le Code de l'Environnement, notamment ses articles L.171-6, L.171-7, L.171-8, L.173-1, L.211-1 et L.216-1,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu la directive européenne n°91/271/CEE du 21 mai 1991 modifiée relative au traitement des eaux usées résiduelles urbaines,

Vu la nomenclature des installations ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation ou déclaration en application des articles L214-1 à L214-6 du Code de l'Environnement,

Vu l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1.2 kg/j de DBO5 modifié par l'arrêté ministériel du 24 août 2017,

Vu le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Seine-Normandie en vigueur,

Vu le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Aisne-Vesle-Suippe, approuvé par arrêté inter-préfectoral le 16 décembre 2013,

Vu l'arrêté préfectoral n°02-2011-LE du 1^{er} février 2011 autorisant le rejet de la station de traitement des eaux usées de la commune de Verzenay dans un bassin d'infiltration au lieudit « la terre des noues » section ZE63,

Vu l'arrêté préfectoral n°03-2011-LE du 1^{er} février 2011 autorisant le rejet de la station de traitement des eaux usées de la commune de Verzy dans un bassin d'infiltration,

Vu les rapports de manquement administratif notifiés les 21 juillet 2017, 27 juillet 2018 et 26 juin 2019 relatifs à la non-conformité 2016, 2017 et 2018 du système d'assainissement de Verzenay,

Vu les arrêtés préfectoraux de mise en demeure du 31 janvier 2020 de régulariser la situation administrative et de réaliser les opérations nécessaires à la mise en conformité des systèmes d'assainissement collectifs des communes de Verzy et de Verzenay,

Vu les lettres de réponse de la Communauté urbaine du Grand Reims, du 22 juin 2021, aux arrêtés préfectoraux de mise en demeure susvisés,

Vu les rapports des études de mise en conformité des systèmes d'assainissement de Verzy et Verzenay,

Considérant la demande préfectorale de formaliser l'engagement du Grand Reims par délibération,

Considérant la proposition de programme de travaux à réaliser sur les réseaux d'assainissement des communes de Verzy et Verzenay pour un montant maximum de 400 000,00 € HT incluant l'ensemble des études nécessaires,

Considérant la possibilité technique et organisationnelle de réaliser ces travaux avant le 31 décembre 2024,

Vu le passage en Conseil d'orientation eau et assainissement

Vu le passage en Conférence de territoire Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de valider l'échéancier relatif aux travaux de mise en conformité des réseaux d'assainissement des communes de Verzy et de Verzenay qui pourront s'échelonner jusqu'au 31 décembre 2024.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Assainissement.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Francis BLIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-132879-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINNE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Raymond AYALA, M. François BARONNET, M. Vincent BENNEZON, M. Thierry BRIANÇON, M. Claude GACHET, M. Charles GOSSARD, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Cathy LAURIN, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Catherine MALAISÉ, Mme Véronique MARCHET, M. Laurent PREVOST, M. Dimitri OUDIN

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 174 Contre : 0 Abstention : 0

**COMMUNE DE NOGENT-L'ABBESSE
PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFICATION SIMPLIFIÉE 3
BILAN DE LA MISE À DISPOSITION
APPROBATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-41 et L.153-45 à L.153-48,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Nogent-l'Abbesse, approuvé le 3 septembre 2013,

Vu la décision n°BC-2019-60 du Bureau communautaire du 19 septembre 2019 définissant les modalités générales de mise à disposition du public des dossiers élaborés par les communes dans le cadre de procédures de modification simplifiée,

Vu la délibération n°D-03-2021 du Conseil municipal de Nogent-l'Abbesse du 17 mars 2021 demandant à la Communauté urbaine du Grand Reims de faire évoluer son PLU afin d'adapter les Orientations d'Aménagement et de Programmation de son PLU pour modifier les conditions de desserte au site « le Mont Mainfroid »,

Vu son arrêté n°CUGR-DUPAABB-2021-008 du 28 mars 2021 engageant la modification simplifiée n°3 du PLU,

Vu la décision n°MRAe2021DKGE92 de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale du 25 mai 2021 ne soumettant pas à évaluation environnementale le projet de modification simplifiée n°3 du PLU de Nogent-l'Abbesse,

Vu le projet de modification simplifiée mis à disposition du public, en mairie de Nogent-l'Abbesse et sur le site internet de la Communauté urbaine du Grand Reims, du 11 juin au 13 juillet 2021 inclus,

Vu la délibération n°D-16-2021 du Conseil municipal de Nogent-l'Abbesse du 15 juillet 2021 émettant un avis favorable pour l'approbation par la Communauté urbaine du Grand Reims du bilan de la mise à disposition du public et du dossier de modification simplifiée du PLU,

Vu le bilan de la mise à disposition du public annexé à la présente délibération,

Vu les avis des personnes publiques associées, et notamment l'avis défavorable de la Chambre d'Agriculture, qui estime que « si la zone concernée par la modification est urbanisée, il y aura une consommation de terres

agricoles », et que « au vu des surfaces prévues à l'urbanisation, il semblerait que la commune ne soit pas en compatibilité avec le SCoT en termes de consommation foncière envisagée »,

Considérant que le Plan Local d'Urbanisme a été élaboré avant l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale, et que la modification simplifiée ne vise pas à ouvrir une nouvelle zone à urbaniser, mais à modifier les conditions de desserte au secteur « Mont Mainfroid »,

Vu le passage en Conférence de territoire Beine Bourgogne

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de tirer le bilan de mise à disposition du public et d'approuver le dossier de modification simplifiée n°3 du PLU de Nogent-l'Abbesse tels qu'annexés.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Nogent-l'Abbesse et au siège de la communauté urbaine pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- l'Additif au rapport de présentation,
- les Orientations d'Aménagement,
- le Bilan de la mise à disposition.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-128047A-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, M. Nicolas DARGENT, M. Thomas DUBOIS, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, Mme Martine JOLLY, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Véronique MARCHET, M. Eric QUENARD, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Patrick TCHANGA, M. Yann VELLY, M. Bernard WEILER

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 172 Contre : 0 Abstention : 0

**COMMUNE DE FAVEROLLES-ET-COËMY
RÉVISION ALLÉGÉE 1 DU PLU
PRESCRIPTION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.103-2 et suivants, L.153-8 à L.153-23 et L.153-31 et suivants,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Faverolles-et-Coëmy approuvé le 16 juin 2016,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu la délibération n°2021/27 du Conseil municipal de Faverolles-et-Coëmy du 4 octobre 2021 demandant à la Communauté urbaine du Grand Reims de faire évoluer son PLU afin de permettre d'implantation d'un bâtiment communal ayant pour destination le commerce au sens l'article R.151-28 du Code de l'Urbanisme,

Considérant que le Code de l'Urbanisme permet d'utiliser cette procédure de révision dite allégée lorsque cette révision a uniquement pour objet de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière, une protection édictée en raison des risques de nuisances, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels ou est de nature à induire de graves risques de nuisance sans qu'il soit porté atteinte aux orientations du PADD,

Considérant l'opportunité et l'intérêt de réviser le PLU de Faverolles-et-Coëmy en utilisant cette procédure afin de réduire la zone agricole pour permettre l'implantation d'un restaurant en continuité de la zone urbaine,

Vu le passage en Conférence de territoire Champagne Vesle

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prescrire la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Faverolles-et-Coëmy.

Conformément à l'article L.153-11 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera notifiée aux personnes publiques associées.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Faverolles-et-Coëmy et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims durant un délai d'un mois, et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera, en outre, publiée au recueil des actes administratifs.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-132889-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANQCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINNE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANQCQUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. François BARONNET, Mme Laurence BILLY, M. Cédric CHEVALIER, M. Cyrille DUTERNE, M. Claude GACHET, M. Charles GOSSARD, M. Thierry JOBART, Mme Cathy LAURIN, M. Christophe PATINET, M. Jean-Christophe POINS, M. Kevin PONCIN, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick TCHANGA, M. Bernard THIERY, M. Alain WANSCHOOR, M. Bernard WEILER

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 174 Contre : 0 Abstention : 0

**COMMUNE DE REIMS
SITE DES RÉGATES RÉMOISES
PLAN LOCAL D'URBANISME
RÉVISION ALLÉGÉE 2
PRESCRIPTION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.103-2 et suivants, L.132-7 et L.132-9, L.153-8 à L.153-23 et L.153-31 et suivants, R.104-8 et suivants,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Reims révisé le 28 septembre 2017 modifié le 24 juin 2021,

Vu la délibération n°CM-2021-255 du Conseil municipal de Reims du 27 septembre 2021 demandant à la Communauté urbaine du Grand Reims de faire évoluer son PLU afin de permettre l'extension des bâtiments existants du club d'avirons « les Régates Rémoises », situé rue Clovis Chezal,

Considérant que le Code de l'Urbanisme permet d'utiliser cette procédure de révision dite allégée lorsque cette révision a uniquement pour objet de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière, une protection édictée en raison des risques de nuisances, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels ou est de nature à induire de graves risques de nuisance sans qu'il soit porté atteinte aux orientations du PADD,

Considérant l'opportunité et l'intérêt de la commune de réviser le PLU en utilisant cette procédure de révision « allégée » dans la mesure où l'extension des bâtiments envisagés a pour objectif de permettre l'accueil des activités du « Cercle nautique Rémois », actuellement situé 11, rue Saint Charles, sur le site des Régates Rémoises en zone UEa du PLU et impactera pour une faible partie un Espace Boisé Classé,

Considérant, par ailleurs, que sa délibération n°CC-2018-45 du 26 mars 2018 prescrivant la révision allégée n°2 sur le site de la blanchisserie est devenue sans objet compte tenu de l'abandon du projet,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'abroger sa délibération n°CC-2018-45 du 26 mars 2018 prescrivant la révision allégée n°2 sur le site de la blanchisserie,

de prescrire, au vu des objectifs, la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Reims sur le site des Régates Rémoises.

Conformément à l'article L.153-11 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera notifiée aux personnes publiques associées.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims durant un délai d'un mois, et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera, en outre, publiée au recueil des actes administratifs.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-134310-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 208

EXTRAIT

Présent(s) : 158

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND
REIMS

Représenté(s) : 32

Votant(s) : 190

Excusé(s) : 9

Absent(s) : 9

SEANCE DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Le jeudi 18 novembre 2021 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mercredi 10 novembre 2021, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Dany CHRISTOPHE, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOY, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANcqUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Laurent GOBINET, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Serge HIET, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Patrick SIMON, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Léo TYBURCE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Aurélien DERULLE (suppléant de M. Franck ASSELIN), Mme Sylvie DAUPHIN (suppléant de M. Francky CARON), Mme Carole GODIN (suppléant de M. Pierre GEORGIN), M. Laurent PREVOST (suppléant de M. Patrice MOREL), M. Bruno BENARD (suppléant de M. Pierre REANT)

Étaient représenté-e-s :

Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Laurent GOBINET, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. François BARONNET a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Bruno COCHEMÉ a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Serge HIET, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Laurence DEPLAINE a donné pouvoir à Jacky CHOPIN, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine CHOPART, M. Jean-Luc DUBOIS a donné pouvoir à Philippe SALMON, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY a donné pouvoir à Régis FRANcqUE, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laurent GOBINET, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Dominique HENIN a donné pouvoir à Patrice BARRIER, M. Alain HIRAUT a donné pouvoir à Thierry DESIRA, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Emmanuel MAZINGUE, M. Eric LEGER a donné pouvoir à Annie PERRARD, M. Antoine LEMAIRE a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Michel KELLER, M. Tarik MAZOUJ a donné pouvoir à Orélie MINGOLLA, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK a donné pouvoir à Colette MACQUART, M. Claude PIQUARD a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Armelle SIMON, M. Guy RIFFÉ a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Marie-Inès ROMELLE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Germain RENARD, Mme Monique ROUSSEL a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Alain TOULLEC a donné pouvoir à Catherine VAUTRIN, M. Daniel VAQUETTE a donné pouvoir à Jean-Marie VIEVILLE

Étaient excusé-e-s :

Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Catherine COUTANT, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Denis LHOTELAIN, Mme Jacqueline LOPATA, M. Jean MICHEL, M. Guy MOUCHEL

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Michel SICRE

N'ont pas pris part au débat et au vote :

Mme Florence BERTHON, M. Thierry BRIANÇON, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. André JACOB, M. Franck JACQUET, M. Thierry JOBART, Mme Cathy LAURIN, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Christophe PATINET, M. Jean-Christophe POINS, M. Bernard THIERY, M. Léo TYBURCE

Secrétaire : Charles GERMAIN

Vice Secrétaire : Nicolas HABARE

Votes :

Pour : 177 Contre : 0 Abstention : 0

**COMMUNE DE REIMS
SITE DES CRAYÈRES
PLAN LOCAL D'URBANISME
RÉVISION ALLÉGÉE 3
PRESCRIPTION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.103-2 et suivants, L.132-7, L.132-9, L.153-8 à L.153-23 et L.153-31 et suivants,

Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Reims approuvé le 30 septembre 2021,

Vu la délibération n°CM-2021-318 du Conseil municipal de Reims du 8 novembre 2021 demandant à la Communauté urbaine du Grand Reims de faire évoluer son PLU afin d'ajuster le périmètre de l'espace boisé classé présent sur la parcelle de la rue des Crayères,

Considérant que le Code de l'Urbanisme permet d'utiliser cette procédure de révision dite allégée lorsque cette révision a uniquement pour objet de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière, une protection édictée en raison des risques de nuisances, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels ou est de nature à induire de graves risques de nuisance sans qu'il soit porté atteinte aux orientations du PADD,

Considérant l'opportunité et l'intérêt de la commune de réviser le PLU en utilisant cette procédure de révision « allégée » dans la mesure où le périmètre de l'espace boisé classé sera ajusté à la réalité du terrain et compensé par la création d'un nouveau périmètre,

Vu l'avis du bureau communautaire du mardi 9 novembre 2021,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prescrire au vu des objectifs, la révision allégée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme de Reims sur le site des Crayères.

Conformément à l'article L.153-11 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera notifiée aux

personnes publiques associées.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims durant un délai d'un mois, et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera, en outre, publiée au recueil des actes administratifs.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 22 novembre 2021 et de la réception en Préfecture le 22 novembre 2021. Identifiant : 051-200067213-20211118-133811-DE-1-1